

<https://gex-sud.circo.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article302>



Banque de plans de travail (Sylvain Connac)

- Ressources pédagogiques - Méthodes et outils pour apprendre -

Date de mise en ligne : mardi 28 janvier 2020

Copyright © ARCHIVES de la Circonscription de Péron - Tous droits réservés

« Le plan de travail peut être entendu comme :

- un document adapté à chaque élève,
- sur lequel il planifie¹ ses activités à partir de ce qu'il souhaite et peut réaliser et de ce qu'il a à acquérir et maîtriser au terme de son cycle,
- il note la réalisation des travaux,
- il évalue l'ensemble en fin de période de validité du plan afin d'élaborer le plan de travail à venir.

L'enseignant :

- valide le travail envisagé,
- le modifie si besoin,
- suit,
- accompagne et oriente la réalisation,
- participe à l'évaluation globale du travail.² »

Vous trouverez [ICI](#) un document présentant le fonctionnement par plans de travail

Puis [ICI](#) de multiples exemples de la petite section au CM2